



Global Resources | Local Service | Customized Solutions

La Société de fiducie CST (« CST ») veut s'assurer que vous êtes informé au sujet des changements récemment annoncés par la Banque du Canada à la publication des taux de change.

Un des changements importants pour les émetteurs qui versent des dividendes dans de multiples devises est qu'à compter du 1er mars 2017, la Banque du Canada n'affichera plus un taux de change à midi et à la clôture. La Banque du Canada publiera plutôt un seul taux à 16 h 30, heure de l'Est.

Pour plus d'information et pour obtenir un aperçu de tous les changements qui prendront effet le 1er mars 2017, [cliquez ici](#).

888.402.1644 - www.canstockta.com

Ressources mondiales • Service local • Solutions personnalisées